

Rapport d'évaluation

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

du Collège Inter-Dec

Mars 2013

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 6 mai 2013

Madame Chrystel Jacquot-Donnat
Directrice générale
Collège Inter-Dec
2000, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 6000
Montréal (Québec) H3H 2T2

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 26 mars 2013, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Collège Inter-Dec. Cette PIEA révisée a été adoptée par le conseil d'administration du Collège le 8 janvier 2013.

La Commission a pris connaissance des modifications apportées aux articles de la PIEA relatifs au comité pédagogique, à la remise des travaux et à la révision de notes. La PIEA demeure entièrement satisfaisante.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M^{me} Marie-France Tassé, directrice des études